



Hé!Léman Faucigny : une solution simple pour partager ses trajets au quotidien !

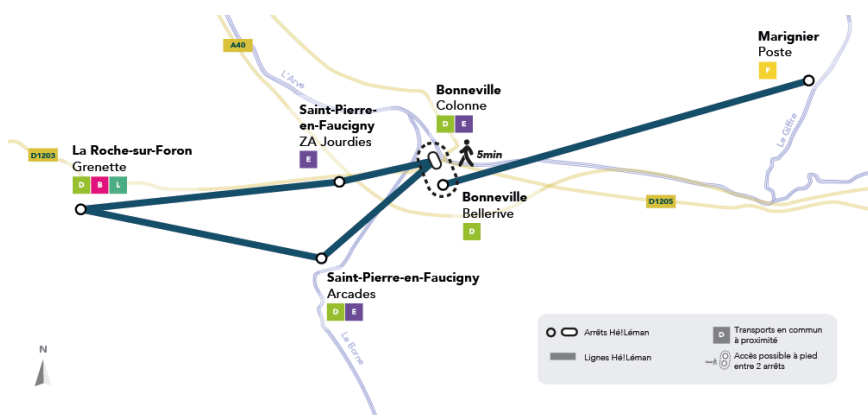
Le Pôle métropolitain du Genevois français étend son réseau de covoiturage sans réservation avec la nouvelle ligne Hé!Léman Faucigny, qui complète la première déployée en 2019 le long de l'axe Valleiry-Viry-Bernex. Depuis le mois de juin, ce nouveau service permet aux conducteurs et passagers de covoiturer gratuitement et facilement sur leurs trajets quotidiens entre Bonneville, Marignier, Saint-Pierre-en-Faucigny et La Roche-sur-Foron.

Avec 6 arrêts desservant Bonneville (2), Marignier, Saint-Pierre-en-Faucigny et La Roche-sur-Foron, la prise en charge des covoitureurs se fait facilement et en temps réel de 7h à 20h, du lundi au vendredi, grâce à plusieurs dispositifs :

- l'application gratuite (disponible sur iOS et Android),
- le parcours sms,
- l'assistance téléphonique (joignable au 04 81 69 51 00 et par email : support@heleman.org) qui offre un accompagnement personnalisé et gratuit.

Ainsi, l'usager choisit ce qui convient le mieux à ses besoins et ses habitudes.

Le service est très simple à utiliser : un passager se rend à un arrêt et fait une demande de trajet via l'application ou par SMS, les conducteurs sont informés de sa présence par l'application ou par les panneaux lumineux.



Pour toute question technique,
contactez l'agence Citron Plume
Caroline DIJON

Tél. : +33 (0)7 88 70 90 93
caroline.dijon@citronplume.fr

Samuel CANCE
Tél. : +33 (0)7 84 41 22 30
samuel.cance@citronplume.fr

Pôle métropolitain du Genevois
français

Louise FLATTET

Tél. : +33 (0)6 30 91 48 16
communication@genevoisfrancais.org

- Pour les conducteurs : en mettant à disposition leurs sièges libres, ils sont indemnisés à hauteur de **0,50 € par trajet réalisé + 0,75 € par passager transporté** (dans la limite de 20 € par mois).
- Pour les passagers : **les trajets sont gratuits** (offre réservée aux 1000 premiers trajets) grâce au financement du Pôle métropolitain.

Avec la reprise des cours et du travail en présentiel, la rentrée de septembre marque le lancement de cette ligne dont la communauté d'usagers ne cesse de croître. En dépit du contexte sanitaire, **plus de 480 trajets ont déjà été réalisés par les conducteurs** sur la ligne Hé!Léman Faucigny depuis juin, avec 42 trajets par semaine en moyenne, ce qui témoigne du potentiel du covoiturage dans le secteur et de la fiabilité du service.



On observe une belle reprise de l'activité à la rentrée avec un **pic à 79 trajets lors de la première semaine de septembre**. Les 3 arrêts les plus plébiscités sont Bonneville Colonne, la ZA des Jourdiés à Saint-Pierre-en-Faucigny et la Place de la Grenette à La Roche-sur-Foron. Depuis le lancement, 226 € d'indemnité ont été distribués aux conducteurs pour la mise à disposition de leurs sièges libres. Cette offre n'attend plus que les passagers !

Hé!Léman Faucigny compte déjà plus de 320 inscrits, dont plus de 80 conducteurs actifs. Parmi eux, Amandine, Clément, Dominique et Olivia nous partagent les points forts de ce service pratique et économique :



Pour toute question technique, contactez l'agence Citron Plume

Caroline DIJON

Tél. : +33 (0)7 88 70 90 93

caroline.dijon@citronplume.fr

Samuel CANCE

Tél. : +33 (0)7 84 41 22 30

samuel.cance@citronplume.fr

Pôle métropolitain du Genevois français

Louise FLATTET

Tél. : +33 (0)6 30 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

Développée par la société Ecov, cette ligne de covoiturage sans réservation a plusieurs objectifs :

- **Faciliter les déplacements** du quotidien dans la Vallée de l'Arve, notamment des personnes sans permis de conduire ou sans voiture.
- **Proposer une solution de transport économique**, qui permet aux conducteurs de partager leurs frais et aux passagers de se déplacer gratuitement.
- **Réduire la congestion et la pollution** liées au trafic routier, en limitant le nombre de véhicules en circulation et en proposant une solution de mobilité alternative.

En partenariat avec les Communautés de Communes du Pays Rochois et de Faucigny Glières et les communes de La Roche-sur-foron, Bonneville, Saint-Pierre-en-Faucigny et Marignier.